

# BILLY

## infos



Concours des façades et jardins fleuris

# FLEURISSEZ VOTRE VILLE!

P.7



**Bruno Troni, maire,  
et le conseil municipal  
pour la paix  
dans le monde**

## INFOS PRATIQUES

### Coupure de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des habitants, des travaux seront réalisés sur le réseau électrique. Ceux-ci entraîneront des coupures d'électricité le mardi 15 mars 2022 de 9h à 16h aux adresses suivantes :

- 1 au 3, 7 au 9, 15 au 25, 29 au 35, 6 au 10, 14, 18 au 20, 24, 31B rue Blanqui
- 2 rue Camille Desmoulins
- 3, 7 au 11, 17 au 27, 6 au 12, 18, 17T, 17B rue Ernest Renan
- 9, 2 au 8 place Alexandre

### Commémorations



#### JEUDI 10 MARS

Commémoration de la catastrophe minière du 10 mars 1906 au cimetière de Billy-Montigny à 10h15, puis 11h à la Nécropole de Méricourt rue Urianne Sorriaux.

#### SAMEDI 19 MARS

Cérémonie du 60<sup>e</sup> anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le Cessez le feu en Algérie. Rassemblement au monument aux morts rue E. Dolet à 11h30.

### Les rendez-vous avec « Femmes tout simplement »

Cette association propose des rendez-vous réguliers, comme les marches ou les groupes de paroles. Si vous êtes intéressée, n'hésitez pas à retenir ces dates :

- Le 6 mars, le 3 avril et le 15 mai : rendez-vous est donné sur le parking du cimetière à 9h15 pour un départ à 9h30. Une participation de 2 euros est demandée.
- Samedi 5 mars et 19 mars : atelier organisé avec Le Planning Familial à la Maison de l'Enfant rue Rostand, de 10h à 12h.

### Foires aux puces



Le club Supp'Athlé organise une foire aux puces le **SAMEDI 26 MARS** de 10h à 17h sur la place Mathieu. Renseignements et réservations au 07 69 94 84 70 ou par mail à carabinieri.athletisme@gmx.fr

Les autres foires aux puces :  
**SAMEDI 7 MAI**, école Voltaire  
Téléphone : 07 88 24 64 90  
**SAMEDI 4 JUIN**, rue Saint Eloi  
Téléphone : 06 34 22 34 07  
**SAMEDI 11 JUIN**, Res Michel Hidous  
Inscription devant l'école Voltaire

### Inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de maternelle

Pour inscrire votre enfant en 1<sup>ère</sup> année d'école maternelle, voici la démarche à suivre :

- Remplir le dossier d'inscription, disponible en mairie, ou sur le site de la ville
- Fournir les pièces demandées
- Ramener l'ensemble en mairie pour validation.

Une fois la validation acceptée, le dossier sera à déposer à l'école.



## ETAT-CIVIL

### Naissances

**Djulian Lemièr**, le 02-01 à Lens ;  
**Lucie et Arthur Mopty**, le 03-01 à Seclin ;  
**Lexie Dupont**, le 03-01 à Lens ;  
**Thyago Asset**, le 04-01 à Lens ;  
**Inaya Macke**, le 05-01 à Lens ;  
**Giorgia Thellier**, le 22-01 à Lens ;  
**Eloïne Lecutier**, le 25-01 à Lens ;  
**Mattéo Caria**, le 26-01 à Lens ;  
**Valentina Belotti**, le 26-01 à Lens ;  
**Hugo Rolland**, le 27-01 à Lens.

### Décès

**Pascal Noga**, 60 ans ;  
**Julien Vignon**, 76 ans ;  
**Hélène Szuba ép. Willerval**, 92 ans ;  
**José Evrard**, 77 ans ;  
**Marie Job ép. Delcroix**, 85 ans ;  
**Romaine Clique ép. Gioux**, 95 ans ;  
**Stéphane Thirmon**, 57 ans.

## Sommaire

- **P.4 et 5** : Votre commune 2.0
- **P.6** : CCAS, un large panel de services pour tous.
- **P.7** : Concours des façades et jardins fleuris, inscrivez vous !
- **P.8 et 9** : La municipalité œuvre pour les vacances de vos enfants !
- **P.10 et 11** : Sport
- **P.12** : Programmation culturelle.
- **P.13** : Les recommandations de votre médiathèque !
- **P.14** : Elections présidentielles et législatives : tout savoir sur les prochains scrutins.
- **P.15** : Tribunes libres.

#### Billy-Infos

Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny  
Mairie, rue Jean Jaurès  
62420, Billy-Montigny  
Tél : 03 21 13 81 13  
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr  
Site web : www.billy-montigny.fr  
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

**Bruno Troni**

Rédaction et photos, conception graphique et impression :  
**Service communication**



## Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

C'est avec assurance que nous pouvons entrevoir le bout du tunnel quant à cette crise sanitaire survenue il y a maintenant 2 ans. La levée des restrictions coïncide avec notre programmation culturelle qui débute dès ce mois de mars avec du théâtre et de la musique à l'espace culturel Léon Delfosse.

Les festivités estivales vont également arriver très vite avec entre autres la cinquième édition du Salon de la bière et des produits régionaux mais aussi, les foires aux puces des associations.

Ce calendrier festif sera disponible dans votre prochain magazine municipal mais également sur nos canaux numériques et notamment sur « Ma ville connectée », une nouvelle application gratuite qui vous permet d'échanger de manière plus réactive avec vos élus et les services municipaux.

Dans l'attente des beaux jours, nous continuons d'étudier et de mettre en œuvre les nombreux projets d'urbanisme et d'infrastructures.

En vous souhaitant une bonne lecture.



Votre Janie,  
Bruno Troni



Le passage à l'heure d'été aura lieu dans la nuit **DU SAMEDI 26 AU DIMANCHE 27 MARS.**

La montre doit être avancée d'une heure : à 2 heures, il sera 3 heures.

## Ma Ville connectée, votre nouvelle application

Soucieuse de faciliter le contact avec ses administrés, la Municipalité mise depuis plusieurs années sur le numérique et les nouvelles technologies : site Internet, Facebook, Youtube... Désormais, elle dispose de son application mobile : **Ma Ville Connectée**.

Disponible sur les plateformes de téléchargements, cette application citoyenne vous permettra de rester informés de l'actualité de la commune, d'effectuer des signalements d'incivilité ou de dégradations, de recevoir des notifications en temps réel en cas d'incidents.

Vous y retrouverez également toutes les informations concernant les démarches administra-

tives, les décisions du conseil municipal, les horaires d'ouverture des services communaux, les coordonnées des professionnels de santé et commerces...

Vous êtes intéressé (e), téléchargez l'application Ma ville Connectée depuis le « Store » de votre mobile ou tablette, sélectionnez « Billy-Montigny » et le tour est joué !

Votre commune a désormais son application mobile !

**Restez informés des actualités de votre ville !**

**Faites des signalements citoyens !**

**Soyez alertés par notifications ou SMS !**

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur le **Play Store** (appareils Android) ou l'**App Store** (appareils Apple) ou **scanner le QR Code** en bas à gauche.

DISPONIBLE SUR **Google Play** et **iApp Store**

Apprenez à utiliser **MaVilleConnectée Access**

### 1 Créer un compte

Créez votre compte en renseignant  **votre nom, votre prénom, votre email et votre mot de passe**. Par défaut, les notifications sont activées. Si vous le souhaitez, vous pouvez les désactiver dans votre profil après avoir créé votre compte. **Pensez également à activer votre compte sur votre boîte mail.**



### 2 Agenda & actualités

En cliquant sur Agenda, vous accédez à une liste de manifestations à venir. **Cliquez ensuite sur ce qui vous intéresse pour l'afficher.** Les actualités fonctionnent de la même façon.



### 3 Notifications

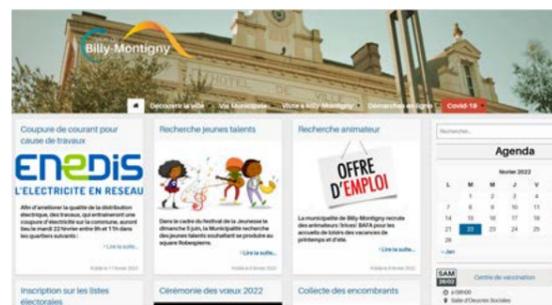
Les notifications vous informent des **nouvelles actualités, des nouvelles manifestations, des nouveaux sondages, etc...**

### 4 E-services

Informez la commune **d'une dégradation ou d'une incivilité** par la prise d'une photo et si vous le souhaitez d'une géolocalisation de l'incident afin que **la commune soit alertée rapidement et puisse intervenir dans les meilleurs délais**. Répondez également, si vous le souhaitez, aux **sondages citoyens** qui seront lancés par votre commune.



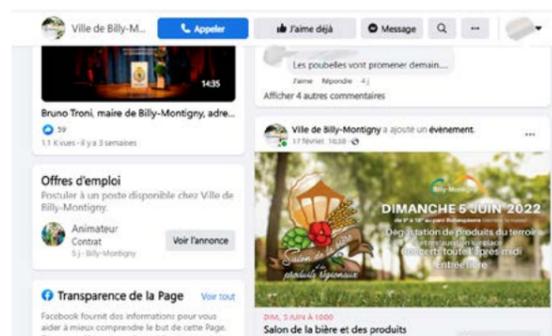
## Toutes les infos en ligne !



### Le site Internet

[www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr)

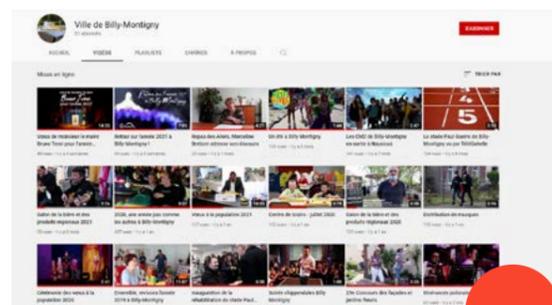
Retrouvez l'intégralité des informations concernant la commune : services municipaux, commerces, agenda... le site internet est régulièrement mis à jour. Vous pouvez également télécharger tous les formulaires pour les différentes inscriptions ou déclarations.



### La page Facebook

[ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Rendez-vous sur la page Facebook afin d'échanger de manière réactive avec la communauté et recevoir des notifications en temps réel. Cet outil n'est cependant pas à usage administratif. La médiathèque **Nelson Madiba Mandela** a également une page Facebook.



### La chaîne YouTube

[Ville de Billy-Montigny](https://ville.billy-montigny.fr)

La municipalité propose des contenus vidéos qui retracent les événements de la commune mais aussi pour donner la parole aux élus. Une chaîne YouTube a été créée à cet effet. Les mêmes contenus sont disponibles sur Facebook.



## Planning

### Semaine du 1 au 4 mars

M	1	17 <sup>h</sup> - 19 <sup>h</sup>	Envoyer, recevoir et gérer ses mails
M	2	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Découvrir le photomontage en ligne
J	3	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Jargon informatique 3 <sup>ème</sup> partie
V	4	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Accès libre

### Semaine du 8 au 11 mars

M	8	17 <sup>h</sup> - 19 <sup>h</sup>	Réservé APTIC
M	9	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Accès libre
J	10	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Initiation à la recherche sur Internet
V	11	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Jeux géographiques

### Semaine du 15 au 18 mars

M	15	17 <sup>h</sup> - 19 <sup>h</sup>	Jargon informatique 3 <sup>ème</sup> partie
M	16	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Accès libre
J	17	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Découvrir le photomontage en ligne
V	18	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Initiation à la recherche sur Internet

### Semaine du 22 au 25 mars

M	22	17 <sup>h</sup> - 19 <sup>h</sup>	Réservé APTIC
M	23	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Envoyer, recevoir et gérer ses mails
J	24	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Gérer la sauvegarde de ses données
V	25	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Accès libre

### Semaine du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril

M	29	17 <sup>h</sup> - 19 <sup>h</sup>	Jargon informatique 4 <sup>ème</sup> partie
M	30	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Gérer la sauvegarde de ses données
J	31	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Découverte du portail des impôts
V	1	16 <sup>h</sup> - 18 <sup>h</sup>	Accès libre

Difficulté Tout public Débutant Intermédiaire

## Un large panel de services pour tous

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public qui accueille, conseille et oriente celles et ceux qui le sollicitent en recherchant des réponses adaptées à chaque situation sociale. Il propose un ensemble de prestations avec l'objectif de remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Le CCAS est responsable de l'aide sociale et facultative allouée par la commune de Billy-Montigny.

Si vous rencontrez des difficultés passagères (baisse de ressources, perte d'emploi), si vous avez besoin de conseils pour des dossiers spécifiques (APA, MDPH, placement), n'hésitez pas à venir rencontrer les agents sociaux **au 33 rue de Rouvroy du lundi au vendredi ou à contacter le 03 21 76 23 00.**

## Qui dit solidarité dit aide, mais pas qu'administrative...



Depuis plusieurs mois à présent, un service d'aide à la personne pour le transport est mis en place gratuitement sur la commune.

vous rendre au bureau de poste, à la banque ou à la médiathèque, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Si vous êtes seul(e) et dans l'incapacité de vous déplacer aisément sur la commune pour faire vos courses à proximité,

Un agent, accompagné de jeunes en Service Civique, vous aidera dans votre déplacement le jeudi après-midi (après étude du dossier).

### Les horaires

Lundi : de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>30  
Du mardi au vendredi :  
8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>30.

M<sup>me</sup> Nathalie Megueulle,  
adjointe au Maire, déléguée  
aux affaires sociales et à la solidarité  
Permanences sur rendez-vous  
le mercredi de 9<sup>h</sup>30 à 11<sup>h</sup>.

### Concours des façades et jardins fleuris

## A chacun sa touche fleurie

Le jardin est un espace au sein duquel il est important de se sentir bien. Synonyme de détente et de bon temps, celui-ci est pensé de façon à ce que l'on s'y sente bien, à ce qu'on ait envie d'y passer du temps.

Bon nombre de Billysiens prennent à cœur d'entretenir leur jardin, de l'aménager, en l'agrémentant avec des plantes, des arbustes, des fleurs de diverses couleurs. Jamais à court de patience, ils ne sont pas davantage à court de trouvailles.

Avec la 30<sup>e</sup> édition du concours de Jardins et Façades Fleuris, la municipalité invite tous les amateurs, les amoureux et les experts du monde floral. Ainsi, ces mains vertes sont valorisées et contribuent largement à l'embellissement de notre ville, en marquant leur originalité.

**Vous aimez jardiner, passer du temps à entretenir vos parterres, vos fleurs, votre balcon ? N'hésitez pas à vous inscrire pour cette nouvelle édition !**

Il vous suffit de déposer le coupon ci-dessous en mairie avant le 13 mai 2022.

Après la clôture des inscriptions, vous recevrez la visite du jury qui prendra le temps de découvrir votre passion, votre façade, votre balcon ou votre jardin.

Si vous recherchez des idées, si vous êtes en manque d'inspiration, rendez-vous à la médiathèque rue Pasteur. Des magazines et des documents spécialisés sont à votre disposition.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je souhaite participer au 30<sup>ème</sup> concours des façades et jardins fleuris, organisé par la ville de Billy-Montigny



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... C'est la première fois que je participe au concours :  oui  non

- Catégorie 1 : immeubles sans jardin, appartements, balcons, courettes (ATTENTION : un seul passage)
- Catégorie 2 : maisons à usage d'habitation dotées d'un jardin de moins de 400 m<sup>2</sup>
- Catégorie 3 : maisons à usage d'habitation dotées d'un jardin de plus de 400 m<sup>2</sup>

Billy-Montigny, le ..... Signature

### COLLECTE DES DECHETS VERTS

La collecte reprendra le 28 mars jusqu'au 25 novembre, le vendredi dès 13<sup>h</sup>.

- Rappels :
- Veillez à ne pas surcharger vos contenants : 1m<sup>3</sup> par collecte
  - Verdures : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes dans un contenant rigide ou en sac
  - Petits branchages : 1m20 maximum de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.



**VENDREDI 15 AVRIL à 14h30**  
au centre Pablo Picasso  
Réservations dès 12 ans  
au CCAS ou au 03 21 76 23 00



# Colonies de vacances

## Cinq destinations pour cet été !

Inscriptions auprès de Fadila Briki, adjointe au maire, lors de ses permanences le vendredi de 16h30 à 17h30 et auprès de Thierry Lethien en mairie à partir du 14 mars.

### ① La Plaine d'Aventure (6-13 ans)

La Plaine sur mer (Loire-Atlantique)

Municipalité : 470,25 € ;

Reste à la charge des familles : 384,75 €

Du 16 au 29 Juillet et du 1er au 14 Août

Le centre Nyoiseau est idéalement placé à 100 mètres de la plage surveillée de Cormier, nichée dans une anse protégée. La côte présente une alternance de criques rocheuses et de plages de sable fin. Les paysages somptueux de la côte de Jade offrent un dépaysement de qualité.

### ③ Viva España (14-17 ans)

Costa Brava (Espagne)

Municipalité : 500,50 € ;

Reste à la charge des familles : 409,50 €

Du 8 au 21 Juillet et du 2 au 15 Août

Le camping se trouve à Gavà dans la province de Barcelone en Catalogne, au sud de la région du Baix Llobregat. La tranquillité prime dans cette station balnéaire qui se veut familiale et qui possède sa propre plage au bord de la Méditerranée. Son territoire est divisé entre la montagne et la côte, proposant ainsi un contraste de paysages attrayants.

### ② Magic Atlantic (6-13 ans)

Meschers (Charente maritime)

Municipalité : 470,25€ ;

Reste à la charge des familles : 397,35€

Du 16 au 29 Juillet et du 1er au 14 Août

Perché sur les falaises qui dominent l'estuaire de la Gironde, à deux pas de Royan, le centre s'abrite dans un parc boisé de 2 hectares, à 10 minutes de la plage surveillée des Vernhes accessibles par un chemin piétonnier. La station balnéaire au sud multiplie les paysages entre plages, forêt, falaises et marais. Le centre dispose de deux salles d'activité et de nombreuses activités aux environs.

### ④ CAP Med (14-17 ans)

Cap d'Ail (Alpes-Maritimes)

Municipalité : 627€ ;

Reste à la charge des familles : 513€

Du 17 au 29 Juillet et du 29 juillet au 10 Août

Le Cap d'Ail est une petite station balnéaire accolée à la principauté de Monaco et au quartier de Fontvieille. L'activité est concentrée autour de son petit port. Plusieurs sentiers permettent de rejoindre les différentes plages depuis la station. La plage Mala du Cap d'Ail est sans aucun doute l'une des plus belles plages de cette partie de la Côte d'Azur...un site hors du commun avec une grande falaise naturelle et des eaux turquoises.

### ⑤ Bella Italia (14-17 ans)

Pinarella di Cervia (Italie)

Municipalité : 594 € ;

Reste à la charge des familles : 486 €

Du 12 au 25 Juillet et du 31 juillet au 13 Août

Le centre se trouve à Pinarella di Cervia dans la province de Ravenne dans la région Emilie-Romagne en Italie. Située sur les rives de l'Adriatique, la ville de Pinarella di Cervia forme la partie extrême sud du parc du delta du Po. C'est un des 9 ports importants de la riviera romagnole (territoire côtier de la région).

55% du coût est pris en charge par la municipalité.

### Accueils de loisirs

## Des vacances toujours aussi appréciées !



Durant les quinze jours des vacances d'hiver, environ 120 enfants sont venus aux accueils de loisirs de la ville, où les attendait un programme riche en activités artistiques, sportives et culturelles.

Cet endroit de découvertes, d'écoute, de partage, de jeux et d'échanges offre aux enfants un accompagnement dans leurs capacités relationnelles, sociales et citoyennes. Les animateurs ont donc proposé à nos jeunes vacanciers des activités et des sorties diversifiées et qualitatives en matière de culture, d'environnement et de sport...

Parmi les sorties, il y a eu Olhain, Aquaterra, Samara, ou les fermes pédagogiques de Courrières et de Gouy-Servins.

Les enfants ont également profité de la piscine municipale Louis Aragon, du club de boules lyonnaises de l'UCSBoules, et de l'Arena Terril Trail de Noyelles-sous-Lens. La culture n'était pas en reste puisque qu'ils se sont également déplacés au cyberbase et à la médiathèque Nelson Madiba Mandela. A vrai dire, nos jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer, pour preuve, certains d'entre eux ont déjà promis de revenir pour la session des vacances de Printemps en avril.

## JEUNESSE

## En route pour « le Reposoir »



Depuis le 27 février, 80 enfants sont partis « au Reposoir » en Haute Savoie pour les classes de neige. Annulées en 2021 pour cause de COVID, ces « vacances à la montagne » sont un peu particulières : les CM1 de l'année dernière (CM2 maintenant) font partie du voyage, avec leurs camarades de CM1 des écoles Suzanne Lanoy et Voltaire. En effet, Bruno Troni, maire et son équipe municipale ont décidé de ne pas léser nos jeunes écoliers qui n'avaient pas eu la chance de partir l'an passé.

Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochaine édition...

## Inscriptions pour le centre de loisirs de printemps

Les vacances de Printemps sont

DU 11 AVRIL AU 22 AVRIL 2022.

Les inscriptions se dérouleront jusqu'au 23/03/2022 à la maison de l'enfant

Contact : Catherine Hantute  
au 06 72 57 75 76



avec le code commune  
**CZVRVNT**



## Recherche animateurs !

La municipalité de Billy-Montigny recrute des animateurs BAFA pour les accueils de loisirs des vacances de printemps et d'été.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation et dossier de candidature) en mairie, à l'attention du service jeunesse.

Pour plus d'informations, merci de contacter Mme Catherine Hantute au 06.72.57.75.76

Judo

## Une nouvelle équipe

Depuis quelques mois, certains changements ont eu lieu au club de judo billysien. En effet, un nouveau bureau a été élu et de nouvelles bonnes volontés pour redynamiser l'association se sont manifestées.

Dorénavant, les judokas ont une nouvelle présidente en la personne de Nathalie Sanznall. Cette dernière, qui a plusieurs projets en tête, sera aidée dans sa tâche par Grégory Drypant (directeur technique - 5e dan), Thierry Véret (professeur CFEB - 3e dan et licencié APA), Renaud Smaghe (vice-président), Christophe Debruycker (trésorier), Justine Véret (secrétaire) et Pauline Smaghe (aide au cours).

Les cours enfants et adultes sont dispensés par Thierry Véret. Egalement diplômé APA (Activités Physiques Adaptées), il donne des cours pour les personnes en situation de handicap ayant des besoins spécifiques.

Avec 70 licenciés, le club recherche de nouveaux judokas, confirmés ou débutants.

Si vous êtes intéressé, voici les jours et les horaires des cours :



### Judo enfant :

- Samedi de 10h à 11h, 2 à 3 ans, Judo éveil
- Mercredi après-midi de 14h30 à 16h, 4 à 6 ans.
- Mercredi de 16h00 à 17h30, 7 à 11 ans.
- Dimanche matin de 10h30 à 12h, 7 ans et plus, Judo Famille.

### Judo adulte :

- Mardi et vendredi de 19h à 20h30 à partir de l'âge de 12 ans.
- Jeudi : Taïso de 19h à 20h30 à partir de 12 ans, renforcement musculaire.

Hommage

## Les CBM tir en deuil

Gerard Benoît, ancien président des Carabiniers de Billy-Montigny-Section Tir, s'était installé il y a quelques années dans la région de Blois pour y profiter de sa retraite. Il est décédé brutalement le mercredi 12 janvier, à son domicile, d'une crise cardiaque, quelques jours seulement après nous avoir rendu une petite visite.

Arbitre mais surtout redoutable compétiteur, il a gagné bon nombre de compétitions. La qualité de ses performances, son flegme, sa modestie, sa bonhomie et surtout l'art qu'il avait à transmettre ses connaissances et à donner des conseils ont fait de lui « un personnage », connu et apprécié de tous les tireurs, même au-delà de nos frontières.

Il laisse derrière lui un grand vide, mais aussi une multitude de bons souvenirs. Son camping-



car était LE phare du club, LE premier point de repère lors des championnats de France, où il accueillait chaleureusement les participants avec son épouse Christiane. Pour les tireurs du stand des Carabiniers de Billy les compétitions n'auront désormais plus le même parfum. La Municipalité et notre journal présentent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Athlétisme

## De bons résultats chez nos athlètes

En février, 4 athlètes billysiens de la section Athlétisme des Carabiniers de Billy-Montigny ont obtenu de très bons résultats lors des championnats départementaux et régionaux qui se sont déroulés à Liévin.

- Patrice Laulau réussit 2'55"99 au 800m et finit 3e « master », et 1er régional des +65 ans.
- Sandrine Detres finit 3e régionale « master » sur 3000m en marche athlétique en 18'37"
- Deux minimes filles, Anaë Watier et Zoé Rousseu, terminent respectivement sur la 2e et 3e marche du podium de saut en hauteur en championnat départemental.



## L'opération «savoir nager» n'a pas pris l'eau!

Lors de la rentrée de septembre, Bruno Troni, maire, avait mis en exergue le fait que de nombreux enfants qui arrivaient en 6<sup>e</sup> ne savaient pas nager. C'est pourquoi, la Municipalité a lancé l'opération « savoir nager » en faveur des élèves de CM1 et CM2 de Billy-Montigny. La première cession s'est déroulée pendant les vacances d'hiver et a réuni 24 enfants !

Ces stages gratuits ont pour objectif de maîtriser le milieu aquatique et d'être capable de nager en toute sécurité.

Les enfants ont ainsi démontré leur savoir-faire aux maîtres-nageurs, qui les font évoluer. Certains de nos nageurs en herbe devront peut-être effectuer trois à quatre séances, pendant que d'autres en auront besoin de beaucoup plus.

Mais le plus important pour la Municipalité, c'est que nos jeunes billysiens apprennent à nager avant l'entrée en sixième.

Ainsi la pratique des activités aquatiques sera rendue plus aisée et réalisée en toute sécurité. Il faut reconnaître que le taux de noyade d'enfants demeure très élevé.

Pendant les vacances de printemps, d'autres séances du « savoir nager » auront lieu également. Pour y participer, veuillez-vous rendre au Point Information Jeunesse au 4/6 rue Etienne Dolet. Renseignements par téléphone au 0631737870.



A l'issue des stages, un diplôme d'aisance aquatique sera délivré. Il est possible de l'obtenir pour ceux sachant déjà nager.

Billard

## Le Billard-Club Billysien se distingue!

Après une saison et demie tronquée par les événements liés à la COVID-19, les dirigeants et les joueurs du Billard-Club Billysien espèrent que 2021/2022 aille à son terme. Le manque de compétitions et l'ambiance entre les compétiteurs s'est fait lourdement ressentir pendant cette période, c'est pourquoi près de 100% des licenciés se sont inscrits dans les différentes disciplines proposées.

Après trois tournois dans l'Artois, des joueurs billysiens ont su tirer leur épingle du jeu en se qualifiant pour les finales départementales, à savoir :

- Claude False (Cadre - Nat. 2), Carlos Martins et Laurent Bernard

(Cadre - Nat. 3), Jean-Marie Beuvelet (Cadre - Rég. 1).

Laurent Bernard est champion départemental et disputera la finale des Hauts-de-France le 20 mars prochain dans le Nord.

- Claude False et Laurent Bernard (Bande - Nat. 3), Francis Bernard et André Desbleumortiers (Bande - Rég. 1).

Laurent Bernard est champion départemental et disputera la finale des Hauts-de-France le 26 et 27 mars prochains dans l'Oise.

- Laurent Bernard à Outreau le 13/03 (Libre - Nat. 3), Christophe Zeidel et Fabrice Hubert à Wimille le 13/03 (Libre - Rég. 1), Pascal Sniatecki à Cucq le 13/03 (Libre - Rég. 2), Thomas Hubert et



Alain Dessaint Au Touquet le 13/03 (Libre - Rég. 3).

- En coupe de France « 3 Bandes - division 4 », l'équipe composée de Jean-Luc Bocquet, Jean-Claude Duquesnoy, Lionel Jacques, Carlos Martins et Pascal Bétrancourt, s'est distinguée en se qualifiant pour les demi-finales qui se dérouleront les 3 et 4 juin prochains.

- De même pour l'équipe « 3 Bandes - division 5 » composée de Francis Bernard, Alain Dessaint, Frédéric Goëtinck et Thomas Hubert qui se qualifie pour les demies les 3 et 4 juin également.

# Programmation culturelle C'est la reprise !

Patoisant

## Y manquent pons d'air avec Sylvie & Co(q)s



En soutien à l'association L'Amicale Laïque, venez retrouver Sylvie et Co(q)s pour une bonne soirée placée sous le signe du rire « **Y manquent pons d'air** », le **SAMEDI 5 MARS** à 19h. Petite restauration sur place.

Réservations au 06 12 39 37 44 ou 09 54 37 78 73

Musique

## La Semaine Irlandaise avec Backwest et Dervish

A l'occasion de la Saint Patrick, avec l'association Slainte et Artois Gohelle.

Venez nous retrouver pour notre traditionnel concert irlandais le  **VENDREDI 25 MARS** à 20h30. Vous découvrirez Black West en 1ère partie, suivi de Dervish.

Petite restauration sur place.

Prix : 12 euros. Réservation en mairie ou sur place.



P.12

Pour le plus grand plaisir des amateurs de spectacles et autres, les élus de Billy-Montigny vous convient à divers spectacles, au centre culturel Léon Delfosse avenue de la fosse 2.

Humour

## L'Art (in) délicat de la féminité avec Emilie Deletrez

A l'occasion de la journée des Droits de la femme : « **L'Art (in) délicat de la féminité** » le **LUNDI 7 MARS** à 20h avec en première partie Gaëtan Petit.

Il n'en a fallu pas plus à Emilie Deletrez pour en faire son terrain de jeu. Elle tire, dans ce one gonzesse show, le portrait de différents personnages à l'insu de leur plein gré... Elle enchaîne les changements de costumes aussi vite que les changements de personnalités. Il y en a qui ne s'assume pas « femme », mais elle, elle n'a pas le choix ! Un spectacle original, drôle et



burlesque, des tranches de vies où toute ressemblance avec des personnages réels ne serait que pure coïncidence.

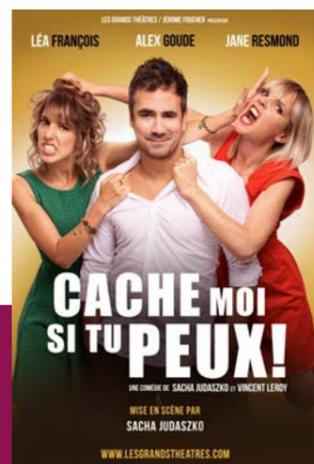
Spectacle gratuit. Dès 12 ans. Réservation auprès de Catherine Hantute au 06/72/57/75/76.

Comédie

## Du théâtre à Léon Delfosse !

« **Cache moi si tu peux** », la dernière comédie écrite par Sacha Judasko, Avec Léa François, Alex Goude et Jane Resmond.

**DIMANCHE 22 MAI 2022**, 17h, à l'espace culturel Léon Delfosse. Tarif 20 €. Réservations en mairie. Renseignements au 03 21 13 81 13.



Projection

## Votre rendez-vous avec cinéligue

**DIMANCHE 3 AVRIL 2022**, 15h, à l'espace culturel Léon Delfosse de Billy-Montigny avec à l'affiche « **Maison de retraite** ».

Tarifs préférentiels à partir de 2,60 € jusque 4,80 €. Billetterie sur place.



## Votre médiathèque vous recommande...



Jeu-vidéo

## Uncharted 4 (PS4) Une chasse au trésor pleine d'action !

Uncharted 4 « **A thief's end** » propulse Nathan Drake à la poursuite du trésor du pirate Henry Avery. Une quête jonchée d'énigmes à résoudre et d'ennemis à affronter qui n'a rien à envier aux aventures d'Indiana Jones !

Uncharted 4 donne le ton dès les premières minutes de jeu avec de l'action qui ne laisse aucun répit. L'histoire se déroule principalement sur une île de Madagascar aux décors somptueux mais aussi pleine de dangers ! Entre deux phases de «gunfight», des temps de réflexions viennent également donner du fil à retordre au joueur avec des énigmes centenaires à résoudre !

Bien plus qu'une œuvre vidéo ludique, Uncharted utilise les codes du cinéma et propose un



Un film de Ruben Fleischer avec Tom Holland, Mark Wahlberg et Antonio Banderas.

récit riche en péripéties avec une réalisation impeccable et des protagonistes charismatiques aux dialogues savoureux.

Si cette quatrième itération, sortie en 2016, avait pour vocation de clôturer l'arc narratif de Nathan Drake, l'aventurier est finalement de retour mais cette fois dans les salles obscures, sous les traits de Tom Holland.

Avec la sortie presque en simultanée du diptyque Uncharted «**Legacy of thieves**» sur Playstation 5 - qui regroupe les versions remasterisées de «**A thief's end**» et «**The Lost Legacy**» - le développeur Naughty Dog a finalement tout l'air de ne pas en avoir terminé avec sa saga culte !

Au cinéma !

Synopsis : "Le jeune et intrépide Nathan Drake réalise sa première chasse au trésor aux côtés de son partenaire Victor "Sully" Sullivan. Alors qu'il est sur la piste d'un butin inestimable, il découvre peu à peu que ce dernier a un lien avec la mystérieuse disparition de son frère aîné quelques années plus tôt"

## Des jeux pour petits et grands

Le personnel de la médiathèque vous donne rendez-vous pour des moments de jeu.

**MARDI 8 MARS** à 16h  
Animajeux adultes spécial Scrabble.

**MERCREDI 9  
ET SAMEDI 12 MARS** à 14h30  
Animajeux jeunesse



## Pass culture



tu as entre 15 et 18 ans, profite de ton pass CULTURE pour découvrir la culture autour de chez toi.

Le Pass Culture, comment ça marche ?

Je télécharge l'application  
Télécharge l'application et découvre toutes les offres culturelles à portée de main, en fonction du crédit qui t'est accordé.

Je m'inscris

Tu as entre 15 et 18 ans et tu vis en France métropolitaine ou d'outre-mer ? Fonce !

Si tu as entre 15 et 17 ans, ton enseignant te communiquera tes identifiants afin que tu puisses activer ton compte ÉduConnect et t'inscrire sur le pass Culture. Si tu as 18 ans, inscris-toi directement sur l'app.

Je réserve

Tu réserves les activités ou biens culturels directement sur l'application grâce à ton crédit disponible.

P.13



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

## Qui peut voter lors de ces élections ?

Pour avoir accès au bureau de vote, il faut remplir plusieurs conditions :

- avoir la nationalité française ;
- être âgé de 18 ans ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit sur une liste électorale.

## Quand ont lieu ces élections ?

Pour voter, rendez vous dans votre bureau de vote les **DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL** pour les présidentielles et les **DIMANCHES 12 ET 19 JUIN** pour les législatives.

## Suis-je inscrit sur les listes électorales ?

Pensez à bien vérifier que vous êtes inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, veuillez vous rapprocher de M. Lethien à la mairie de Billy-Montigny. Le jour de l'élection, vous devez présenter une pièce d'identité et votre carte d'électeur.

## En quoi consistent les élections présidentielles ?

Depuis l'année 2000, le mandat présidentiel est passé de 7 à 5 ans. La dernière échéance ayant eu lieu en 2017, les élections présidentielles ont lieu en 2022. A l'issue de ce scrutin, un(e) président(e) de la République est élu(e) et désigne un premier ministre qui constitue un gouvernement. Le pouvoir exécutif est partagé avec l'assemblée nationale qui vote les lois.



## Qu'est-ce que les élections législatives ?

Deux mois après les présidentielles, les français sont appelés à retourner aux urnes pour élire cette fois les 577 députés qui constitueront l'assemblée nationale. Chacun d'entre eux représente une circonscription de la métropole, des DOM-TOM et des Français à l'étranger. Billy-Montigny est concernée par la 3e circonscription du Pas-de-Calais

## Le vote par procuration

Si vous n'êtes pas présent le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix. La démarche se fait en ligne ou alors vous pouvez remplir un formulaire à déposer en mairie.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les procurations sont **déterritorialisées** : vous pouvez donner procuration à un électeur, le mandataire, qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous.

Toutes les informations sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604)

## Un QR code sur votre carte électorale

Ce QR code renvoie sur un site unique vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Pour vous procurer votre nouvelle carte électorale, vous n'avez aucune démarche à faire si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Elle vous sera envoyée à votre domicile par votre mairie.

## Pour la liste d'Union Républicaine

" Les communes doivent se battre aujourd'hui pour continuer d'exister "... cette triste vérité énoncée simplement par le maire d'une petite ville de France il y a quelques années se vérifie chaque jour davantage. Et le combat en question n'est pas simple.

Chaque jour nos communes sont confrontées à toutes sortes de lois, de réglementations, de réformes qui rendent leur action de plus en plus difficile. Moins de ressources, plus de contraintes, et au bout du compte, l'obligation permanente de trouver un équilibre de plus en plus délicat qui permette de répondre aux besoins des populations. Comme si l'exercice n'était pas déjà assez complexe, nos communes ont été dessaisies, gouvernement après gouvernement, d'une partie importante de leurs compétences au prétexte que ces dernières seraient mieux exercées à un échelon supérieur, celui des communautés d'agglomération,

des communautés urbaines ou autres métropoles, en fonction des territoires.

Nous n'avons jamais été opposés à la collaboration entre communes, à la mise en commun de moyens financiers, et parfois humains, car certains grands projets ou la gestion de certains services publics rendent cela nécessaire. Mais les élus locaux doivent rester maîtres des décisions qui concernent l'avenir de leur commune. C'est d'ailleurs cette raison qui nous a amenés à vouloir conserver le droit d'élaborer notre plan local d'urbanisme, que le gouvernement voudrait nous voir abandonner au profit d'un plan intercommunal.

Cette position est d'autant plus logique que les habitants élisent leur conseil municipal sur la base d'un programme qui définit clairement les projets de développement qui seront mis en œuvre tout au long du mandat. Dès le lendemain des élections, le travail a été engagé :

consultations pour la construction d'une nouvelle piscine, réflexion sur la mutation du terril 104, poursuite des actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville, de la culture, du sport... La requalification du centre-ville a elle aussi fait l'objet d'une étude approfondie pour un démarrage rapide des travaux. Seulement voilà, ce chantier est l'exemple type des problèmes que posent les fameux transferts de compétence. En effet, parce que la Communauté d'agglomération Lens-Liévin est seule compétente pour mener les travaux d'assainissement, et que ses priorités ne correspondent pas forcément à celles de notre ville, le réaménagement du centre-ville devra être repoussé. Eh oui ! Défendre l'autonomie et la souveraineté des communes n'est pas un combat d'arrière-garde mais bien une lutte essentielle pour les intérêts des habitants.

• Pour le groupe majoritaire

### Pour la liste Rassemblement National

Tribune non-parvenue

### Pour la liste La Renaissance Billysienne

Tribune non-parvenue

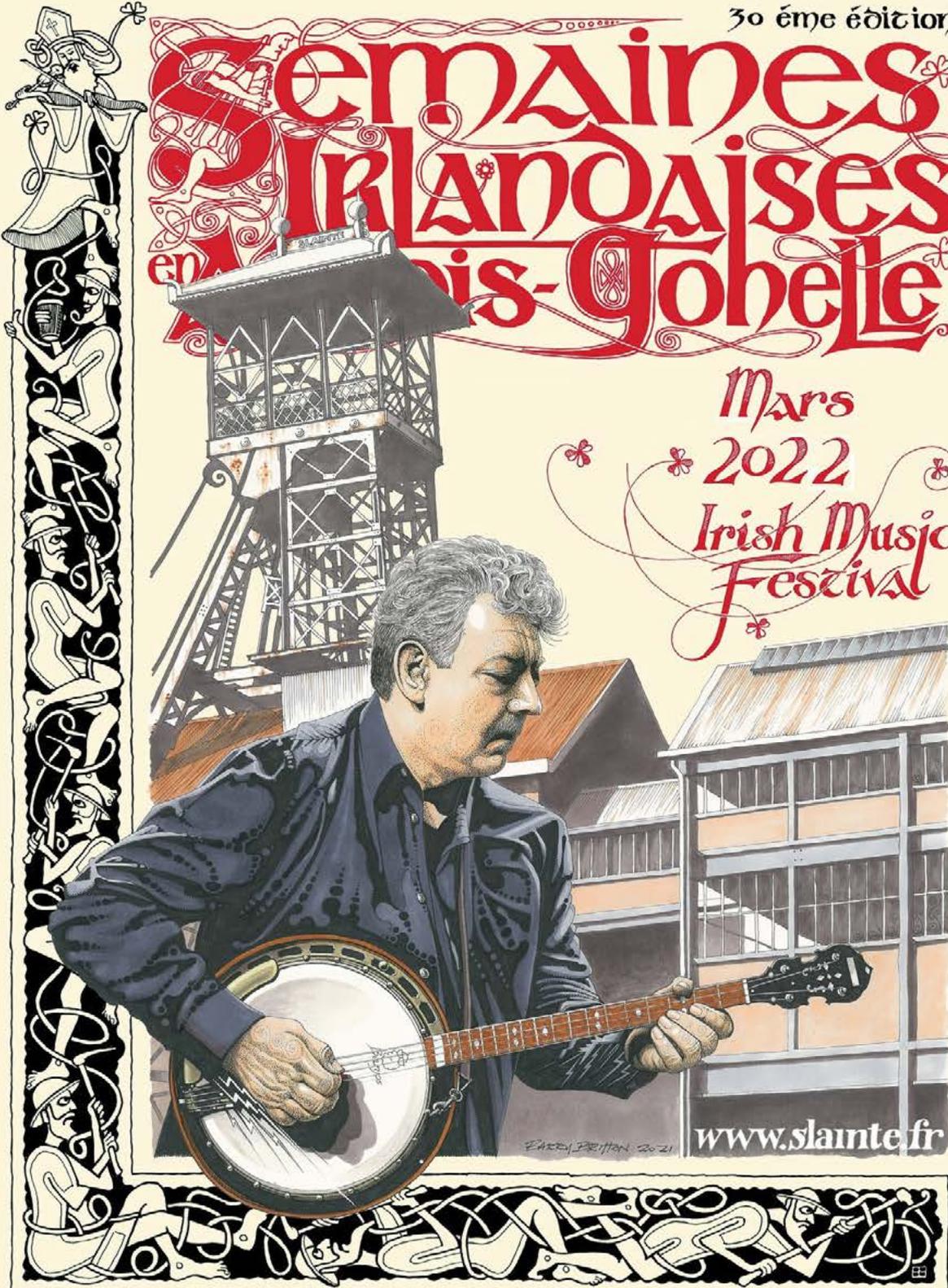
L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

30<sup>ème</sup> édition

# Semaines Irlandaises en Artois-Gohelle

Mars  
2022  
Irish Music  
Festival



www.slainte.fr



Vendredi 25 mars 2022 à 20<sup>h</sup>30 Avec BACKWEST ET DERVISH  
ESPACE LEON DELFOSSE Billy-Montigny - av. de la Fosse 2

Tarif : 12€ - Réservations en mairie Renseignements au 03 21 13 81 13

Toutes les informations sur le site [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr) et sur la page Facebook [ville.billy.montigny](https://www.facebook.com/ville.billy.montigny)

